COMPTE-RENDU DES SÉANCES

DU GROUPE STRASBOURGEOIS

DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES LATINES

I.

SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 1955.

Le programme de la journée a été consacré à la visite du musée gallo-romain de Metz, organisée par le Groupe strasbourgeois à l'intention de ses membres et des étudiants de la Faculté. Étaient présents au rendez-vous : MM. Braun, Hentz, Schilling et Weber ; M^lles^ Baudry, Champagnac, Foltz, Jehl, Lazare, Lémann, Parmentier et MM. Bailleul, Dosda, Guillemin, Kempf, Lemaire, Lévy, Mauroy, Reydel, Schmitt, Schwengler, Strasser.

Après avoir jeté un coup d'œil dans la cathédrale de Metz, curieux et intime mariage de deux édifices de style différent, mais de la même couleur jaunâtre propre à la pierre de Jaumont, les latinistes strasbourgeois furent accueillis au musée par M. Bellard, conservateur des musées de la ville de Metz, qui avait tenu à guider lui-même les visiteurs.

Il présenta d'abord un plan de la Metz antique — de son nom latin *Divodurum* (latinisation du gaulois *Div'dour* : les deux eaux, confluent de la Moselle et de la Seille) — et de ses environs. *Divodurum* était constituée essentiellement par une colline, l'actuel *Haut de Sainte-Croix*, bordée au nord par la Moselle et à l'est par la Seille, petite rivière à l'eau sursalée, aux abords de laquelle on tirait aux temps préromains du sel par évaporation (des vestiges d'appareils, le « briquetage de la Seille », ont été retrouvés sur ses bords).

Deux routes importantes se croisaient à *Divodurum* : une méridienne de Lyon à Trèves, et une transversale menant de Reims à Strasbourg, avec bifurcation vers Mayence.

M. Bellard précisa ensuite que le contenu du musée n'était que le fruit de trouvailles fortuites, le sous-sol messin n'ayant jamais été fouillé systématiquement, bien qu'on le connaisse riche en vestiges de l'antiquité. On met, ajoute encore M. Bellard, beaucoup de destructions sur le compte des barbares, mais le plus souvent à tort, et les Huns, par exemple, n'avaient pas le temps ni le moyen au cours de

leurs raids rapides de renverser de puissants édifices. Ceux-ci ont systématiquement été détruits par les générations suivantes, qui y ont vu de commodes carrières.

Dès l'antiquité, les richesses minières de la région étaient connues. On a repéré des mines de fer au sud, de cuivre et de plomb à l'est de Metz. Chémery, près de Faulquemont, était un grand centre de céramique. Les carrières de Norroy-lès-Pont-à-Mousson livraient la pierre calcaire cristalline utilisée ici avec prédilection durant l'antiquité. Des vestiges de temples, de villas, ainsi que de véritables palais ruraux ont été retrouvés dans la campagne.

Une maquette de la ville, que M. Bellard fit voir à ses visiteurs, montre le grand amphithéâtre, situé hors de l'enceinte, des IIIe-IVe siècles. Un des plus grands de l'Empire, orné de marbre et de porphyre, il devait être la principale attraction de *Divodurum*. Malheureusement, après avoir servi de carrière au cours des siècles, il est recouvert aujourd'hui par les accès de la gare des marchandises. Les restes en tiennent dans une vitrine ! Une autre vitrine montre l'existence à *Divodurum* d'une industrie de remploi des bois de grands cerfs mis à mort au cours des « venationes » données à l'amphithéâtre.

Dans le sous-sol même du musée, M. Bellard fit voir à ses visiteurs les restes des thermes du palais romain édifié au Haut de Sainte-Croix. On peut voir encore des baignoires autrefois recouvertes de marbre, la piscine chauffée par hypocauste, la piscine à eau courante froide. Le bâtiment actuel s'élève sur les murs mêmes de ces thermes du palais d'un haut fonctionnaire de l'Empire militaire assurément, les vestibules ayant livré des décors de marbre qui reflètent des motifs constitués par des *peltae* de cavalerie et le *clipeus* d'infanterie.

Un aqueduc long de vingt-trois kilomètres amenait l'eau potable à *Divodurum*. Il en reste les arches de Jouy, les mieux conservées de France après le Pont du Gard.

Des inscriptions montrent l'importance administrative de *Divodurum*, qui avait des *seviri Augustales* et un prêtre délégué à l'autel de Lyon (culte de Rome et d'Auguste).

M. Bellard explique ensuite un ensemble d'effigies de divinités trouvées à Metz et dans les environs :

1. *Gauloises (d'esprit, sinon d'époque)* :
   — *Sucellus*, le dieu au maillet, visible sur un autel provenant de Sarrebourg et formant couple avec *Nantosvelta* ; les deux donnent des détails intéressants sur le costume gaulois de l'époque ;
   — une autre divinité anonyme au sanglier, qui était le totem favori des Gaulois de l'Est ;

— Mercure (« hujus sunt plurima simulacra », Caes., *B. G.*, VI, 17), qui a été marié pour la circonstance avec *Rosmerta* ;

— *Sirona*, déesse des eaux salubres, découverte à Sainte-Fontaine, près de Merlebach, qui était un lieu de culte et de cure à la fois.

2. *Romaines* :

— Hygie, qui a succédé à *Sirona* et dont deux statues ont été trouvées à Sainte-Fontaine. Un socle voisin montre — d'après Julian — des élèves médecins nourrissant un coq. Ainsi Esculape rejoindrait Hygie.

3. *Orientales* :

— une très belle *Isis* a été trouvée au milieu de la ville ;

— un autel de Mithra, dont le dédicant est un certain *Marcellus Marianus*, a été trouvé à Sarrebourg (un autre, récemment encore, à Mackwiller, sur les confins de l'Alsace et de la Lorraine) ;

— la « colonne de Merten », haute d'une dizaine de mètres, le plus important des monuments dits du cavalier à l'anguipède ;

— une Victoire assez lourde de formes, trouvée au Sablon.

4. De l'*époque chrétienne*, on peut voir une pierre tombale du IVe siècle, dédiée à un petit *Paulus*, mort à trois ans quarante-cinq jours. Sur divers objets, des signes de croix montrent peut-être des professions de foi clandestines et évoquent des persécutions.

Enfin, M. Bellard attira l'attention des latinistes strasbourgeois sur certains vestiges de civilisation :

— des poteries grises, provenant de l'Argonne, ou rouges, de Chémery ;

— un haut-relief montrant des adultes mangeant assis et une dînette d'enfants accroupis autour d'un plat avec un chien qu'ils retiennent par le collier ;

— une tombe d'*univira* (sur la tombe préparée pour le couple, la veuve, en signe de fidélité, avait fait recouvrir son visage d'un masque métallique scellé par des crampons, qui fut arraché le jour où elle mourut à son tour) ;

— des monuments funéraires spécifiquement médiomatriques en grès rose, préromains au moins de tradition.

Le joyau archéologique du musée est une urne cinéraire en albâtre-onyx, dont la matière première provient d'une carrière identifiée aux environs de Constantine. Chemin faisant, on admire le Christ bénissant du VIIe siècle, provenant du chancel mérovingien de Saint-Pierre-aux-Nonnains (la « plus vieille église de France », qu'on pourra voir en regagnant la gare).

— M. R. Schilling se fait l'interprète du Groupe en remerciant vivement M. Bellard d'avoir bien voulu guider lui-même les visiteurs, pour qui ce musée est une révélation, et exprime l'espoir que cette visite incitera un étudiant à consacrer son diplôme aux antiquités messines.

II.

SÉANCE DU 17 MARS 1956.

Président : M. R. Schilling.

Membres présents. — MM. Braun, Bureth, Doignon, Hentz, Maurer, Schilling, F. Weber, M. Weber, Will.

Excusés : MM. Chatillon, Picard, Ruch.

Le groupe, en deuil d'un de ses fondateurs, P. Fabre, entend d'abord avec émotion M. Schilling évoquer le souvenir du disparu. Les membres présents observent une minute de silence et de recueillement en sa mémoire.

— M. Schilling transmet à l'assemblée les excuses de M. Chatillon, souffrant, qui devait faire l'exposé liminaire, et présente sa communication sur *le « flammeum », voile sacré, voile profane*[1].

Plusieurs allusions des auteurs latins nous ont rendu familier le *flammeum*, voile couleur de flamme, qui couvrait la tête de l'épousée le jour de la cérémonie du mariage. Catulle s'écrie dans son épithalame (61, 122) : « *Flammeum video venire* », pour donner le signal du départ au cortège nuptial. La couleur du voile, attestée par le mot même, est parfois confirmée par l'adjonction d'une épithète ; ainsi l'adjectif *luteus*, qui désigne un orange vif (très proche du rouge), accompagne le mot dans les textes de Lucain (*Pharsale*, II, 361) et de Pline l'Ancien (*H. N.*, 21, 46). Les grammairiens latins (cf. Festus, p. 174 L.) nous rappellent que le port du voile a donné, précisément, son nom au mariage, *nuptiae*, « *quia flammeo caput nubentis obvolvatur* ». Ils nous donnent un renseignement encore plus intéressant : le *flammeum* était également le voile rituel porté par la *flaminica Dialis*, l'épouse du prêtre de Jupiter : ne rappelait-il pas, « par sa couleur, la foudre de Jupiter » (Paulus-Festus, p. 82 L.)? Ainsi le *flammeum* était à la fois un voile sacré et un voile profane dans la Rome antique.

L'usage du *flammeum* ne s'est pas perdu avec l'avènement du christianisme ; l'Église l'a adopté pour la bénédiction du mariage : saint Ambroise parle à plusieurs reprises du *flammeum nuptiale* qui recouvre

1. Le sujet a été traité plus amplement sous le titre : « Le voile de consécration dans l'ancien rit romain », *in* : *Mélanges offerts à Mgr Michel Andrieu, Revue des Sciences religieuses*, 1956.